

NAO* CEAPC: ACTE 1

*Négociation Annuelle Obligatoire

La 1^{ère} réunion de cette négociation locale autrement appelée « négociation autour de la rémunération, du temps de travail et de la valeur ajoutée », s'est tenue mardi dernier à Bordeaux. En l'absence de Bernard DURAND, c'est Roland BEGUET himself qui est venu se prêter au jeu des débats.

Après des discussions au niveau national sur lesquelles nous reviendrons plus loin, l'heure est donc venue pour nos dirigeants locaux d'exprimer par les actes, s'ils souhaitent ou ne souhaitent pas valoriser les efforts faits par leurs salariés en 2019.

Vous allez comprendre que l'on part de très loin... Histoire de planter le décor, Roland BEGUET a dressé en préambule un constat volontairement alarmiste du monde économique et de son environnement bancaire. Rien ne nous a été épargné... Tensions entre USA, Chine et Iran, Brexit britannique, ralentissement de la croissance européenne, MNI et tarification en berne. Ne manque plus que le Coronavirus... Bref, si reconnaissance il y a, c'est au forceps qu'il faudra visiblement aller la chercher.

Reste que face à ce triste bilan, existent des résultats plutôt très bons qui prennent, dans le contexte évoqué plus haut, une toute autre saveur :

- → Le PNB progresse de 2 millions d'€ à 487 millions contre 485 en 2018.
- → Le coefficient d'exploitation baisse de près de 2 points à 67,3% contre 69,1%.
- → Enfin, le résultat net avoisinera les 93 millions d'€ contre 87,5 l'an passé et le tout, en pleine crise des liquidités !

Au travers des augmentations générales et individuelles, de la « prime Macron » et de l'Intéressement, notre travail a été récompensé l'année dernière plus ou moins égalitairement à hauteur de **12 millions d'€**. Nul ne comprendrait que sa rémunération diminue en 2020 alors que les résultats se sont améliorés !

Les choses ont pourtant mal commencé à l'échelon national. En refusant de reconduire la « prime Macron » et en plafonnant les augmentations générales à 0,5%, BPCE a déjà réduit de plus d'1 million d'€ la reconnaissance de notre « valeur ajoutée ».

Alors, si le Directoire a évoqué lors des réunions du personnel la progression éventuelle de l'Intéressement due aux bons résultats 2019, nous savons déjà qu'il sera en l'état, insuffisant pour rattraper le retard pris. Puisqu'il serait illusoire d'espérer une augmentation pérenne de nos salaires, ne restent que peu de voies de négociation pour assurer une rémunération globale, à minima égale à celle de l'an passé...

« Prime Macron » locale ? Supplément d'Intéressement versé égalitairement entre tous les salariés ? Voilà vraisemblablement ce que seront les principaux axes de revendications débattus au cours des prochaines réunions prévues les 13 février et 11 mars prochains !

L'exécutif local Syndicat Unifié APC.